

Compte-rendu de la réunion des représentants de proximité du 15 mai 2020 COVID-19

Présents :

Pour la direction : Isabelle Staes directrice régionale, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Laurent Disdier chef de centre, Laurence Grandrémy directrice déléguée du centre d'exploitation Sud de la Fabrique et Anne De Geoffroy secrétaire de direction antenne Provence-Alpes

Pour les représentants de Proximité : Sandrine Bort, Eliane Dos-Santos, Sébastien Lebailly, Philippe Perrot, Rémy Dupont et Marc Civallero

Antenne Provence-Alpes :

La reprise a un air « d'Arlésienne »

On le pressentait déjà au vu des réponses de la direction lors de la réunion du 11 mai : visiblement, déconfinement ou non, elle n'est pas pressée de reprendre une activité "normale".

Toujours au nom de préserver (louablement) la santé des salariés (ce qui signifie avoir le moins possible de personnels en "présentiel" dans les BRI), seule la reprise des locales au 15 juin, évoquée lundi dernier, semble à l'ordre du jour. Des locales en mode "dégradé", on le rappelle : sans plateaux avec présentateur, une seule équipe sur site, monteur et assistante à distance, en télétravail.

Quant aux deux équipes « itinérantes » nous avons essayé d'en savoir un peu plus : vont-ils prendre un véhicule pendant plusieurs jours ? Vont-ils le garer le soir dans la rue ? Comment va se passer la gestion du matériel ? Comment l'équipe va-t-elle monter le sujet?etc, etc... « *on a élaboré des hypothèses de travail, on est en attente d'une validation* » nous répond la direction et nous n'en saurons pas plus

Pour ce qui est du retour des journaux antenne par antenne, ce ne sera pas pour tout de suite, contrairement à ce qu'affirme la présidente Delphine Ernotte-Cunci dans son chat avec les salariés du 14 mai. La confusion est à son comble.

Selon la directrice régionale, la présidente de France TV aurait seulement dit qu'on "réfléchirait" au retour des journaux antenne par antenne après le 15 Juin. Des hypothèses de travail ont été élaborées et un plan de reprise d'activité (PRA) est en attente de validation par les instances au niveau national. Mais il porte, donc, presque uniquement, sur la reprise des locales pour apporter un peu "d'hyper proximité" en complément des journaux grande région qui, eux, nous éloignent de nos téléspectateurs.

Actuellement, *"il est impossible de faire rentrer tous les salariés dans les espaces de travail"*, nous explique-t-elle. Dans nos rédactions en open space, il faudrait par exemple installer des plexiglass pour respecter l'espace et les règles de distanciation entre les uns et les autres. *"On est en train d'évaluer les besoins mais tout le monde passe commande en même temps"*, abonde le chef de centre pour justifier que non, décidément, une reprise rapide est inenvisageable.

Bref, la direction joue la montre au risque d'être en retard sur la reprise d'activité bien réelle du pays... Comme elle avait été en retard pour la mise en oeuvre des mesures de protection des salariés pendant le confinement.

Pour elle, il est urgent d'attendre les prochaines annonces du Premier Ministre, le 2 juin, sur les conditions de la poursuite du déconfinement. Et s'il annonce que le deuxième tour des élections municipales se tiendra le 28 juin ? Alors "bien sûr" nous reprendrons nos éditions par antenne mais ce sera un véritable "casse tête" de l'aveu même de la directrice régionale. Un problème que l'attentisme actuel ne fera qu'amplifier.

Redémarrage de Vaqui : Réfléchir c'est désobéir.

La question que nous allons évoquer aurait pu être soulevée lorsque la direction a annoncé, il y a quelques semaines, que nos équipes resteraient confinées jusqu'au 15 juin et que les éditions régionales resteraient en l'état jusqu'à la rentrée. Notre inquiétude relevait alors de l'organisation à venir si le vent tournait d'un coup et s'il fallait, à force de contre-ordre, changer la voilure dans la précipitation.

Nous n'envisagions pas que Vaqui serait le premier touché par l'empressement. Mais depuis que la directrice du réseau a décidé qu'il fallait se « remettre en route », il faut rentrer dans les rangs. Et vite ! En effet comme nous l'avons dit dans un compte-rendu précédent, la reprise des émissions en langue régionale, tout comme celle des locales, sont, dans le plan de reprise d'activité une priorité pour la direction.

Vaqui dispose de 2 émissions inachevées pour cause de confinement, qui pourraient être PAD en quelques jours de post-production (à l'heure où nous rédigeons ces lignes, l'une l'est déjà peut-être).

Toutefois, la diffusion de Vaqui s'arrêtant le 28 juin, il est devenu impératif de tourner au moins 1 épisode « frais » dès le 17 juin... pour le rendre PAD le 27.

Rappelons que nous sortirons de 3 mois de confinement et de télétravail subi ; il faudrait donc là, en un claquement de doigts, mettre en place des techniques non éprouvées (sous-titrage), demander au personnel une mise en place, une présence et une attention accrues (samedi, transferts de fichiers...) pour un impératif à faible valeur ajoutée.

Est-ce la meilleure période pour faire des galops d'essai ?

Bien évidemment la direction se défend du côté « précipité » de la chose, mettant en avant la volonté du personnel à vouloir reprendre une activité ; chose que nous pouvons évidemment entendre. Mais force est de constater que cette organisation ne prend pas en compte certains délais incompressibles et les problématiques de logistique inhérentes à tout tournage (restauration, hébergement ?) d'autant que dans l'état actuel des choses la diffusion de Vaqui à la rentrée est garantie.

Alerte « maquillage » :

Petit rappel des faits :

Le 04 Mars, 2 salariés alertent la Direction PACA sur le risque sanitaire lié au maquillage : tous les produits sont partagés par toutes les personnes passant en loge.

Réponse du 06 Mars : « *Le maquillage n'est pas identifié comme un facteur de risque de transmission du Covid-19 par les équipes spécialisées en charge de ces questions pour France Télévisions* ».

Mais le 21 Mars, le Réseau décide de stopper le maquillage pour des raisons sanitaires ! Il est alors décidé de fournir des kits individuels à chaque personne le nécessitant.

Chanot en commande 7 mais n'en reçoit que 3 qui sont distribués dans la semaine du 06 au 13 Avril.

Ce sujet sensible a déjà fait l'objet de questions de notre part. Les réponses apportées n'étant pas satisfaisantes, nous revenons à la charge.

La Direction PACA affirme avoir respecté scrupuleusement les consignes nationales édictées par la cellule spécialisée Covid-19. Celle-ci est composée de médecins du travail et collabore avec la Direction de la Sureté et de la Sécurité de FTV. Un interlocuteur unique sanitaire est identifié : Alain Astarita.

Il aura donc fallu plus d'un mois pour qu'une alerte donnée en local se voit suivie d'effet... parce que Paris l'a enfin autorisé !

A cela la directrice rétorque « *Nous n'avons jamais délibérément perdu du temps, à aucun moment nous avons pris une décision sur place, tout a été réglé en fonction des protocoles de FTV* »

Et lorsque sur les 7 kits commandés, 3 seulement sont réceptionnés personne ne s'en inquiète !

Nous rappelons qu'en vertu de l'article L4121-1 du Code du Travail, l'employeur a une obligation de résultat en termes de Santé et de Sécurité de ses salariés... quoi qu'en dise Paris et ses spécialistes !

Ces alertes répétées trouvent une résonance particulière en cette période de crise sanitaire mais reflètent également un trouble plus profond dans l'organisation et la gestion du travail.

Mais il est surtout très regrettable de n'avoir pas fait confiance aux salariés impliqués au quotidien et de ne pas s'en être remis à leur expertise pour appliquer le sacro-saint principe de précaution, grand absent de toute cette crise.

La Fabrique

La Fabrique est en pleine élaboration de la procédure de reprise des feuillets. Ce document a été élaboré et travaillé par l'ensemble des collaborateurs des équipes production de FTV et FTV studio et de l'équipe de Direction du centre sud. Il a été envoyé à la Direction pour une relecture suivie d'une validation par Muriel Sobry, directrice de la sûreté de FTV

Lors de la reprise il y aura la présence de la direction sur chaque plateau pour vérifier que les gestes barrières et la sécurité soient assurés.

Ce plan de reprise d'activité doit passer la semaine prochaine par la case CSE et CSSCT (la commission santé, sécurité et conditions de travail).

Cette procédure se veut dynamique et évolutive.

Les tournages de PBLV (Plus Belle La Vie) reprennent fin mai et USGS le 1er juin.

Le plan de reprise des fictions est aussi en cours. Les 2 fictions qui avaient débuté à Lyon et Marseille reprendront début juillet et s'enchaîneront ensuite.

Absence de l'APS du centre Sud :

En maladie depuis 6 mois, l'APS, l'agent de prévention et de sécurité, de Vendargues est remplacé depuis novembre par l'APS du Centre Nord, Jean-Michel Seybalt. Précisons que ce collaborateur, très occupé par ses fonctions en Centre Nord, est seulement « missionné » pour le Centre Sud . Mais il ne pourra pas gérer les deux Centres sur la durée, c'est pourquoi la direction cherche un autre collaborateur...pour l'heure elle cherche

encore.

Toutefois sur place à Vendargues Jean-Michel Seybalt est secondé par une salariée de FTV Studio, Aurore Paugam, qui est préventrice sécurité. Rajoutons que depuis une semaine deux médecins assurent une permanence en alternance.

Reste un dernier problème : quid du reste du Centre Sud dont l'activité repart (à PBLV (Plus Belle la Vie ?) notamment) ???

En Bref :

Modules économiques :

Ces modules dans lesquels des chefs d'entreprises s'auto-interviewaient tout en fournissant des images de leur société et qui étaient ensuite, après un petit montage, diffusés dans le journal, sont supprimés. Pour mémoire nous vous rappelons que ces modules avaient fait l'objet d'un tract intersyndical qui dénonçait ce qui était ni plus ni moins que du publireportage.

Entretien annuel :

Les entretiens annuels ont débuté, ils se font en audio-conférence et dureront jusqu'au 31 décembre (habituellement ils se terminent le 31 août). Cet entretien en tête à tête entre un salarié et son manager sert à faire le bilan de l'année écoulée, le salarié peut faire part de ses besoins de formation, de son envie de mobilité, il peut également évoquer son salaire.

Rédacteur-en chef :

La rédactrice en chef, en congé maternité, vient de réintégrer son poste. La direction cherche une solution pour garder à Marseille le rédacteur en chef qui a assuré l'intérim. Quoi qu'il en soit il n'y aura pas de création de poste dans l'encadrement du BRI de Provence-Alpes.

Prochaine réunion le lundi 25 mai 2020. Envoyez vos questions aux représentants de proximité : Sandrine Bort, Valérie Smadja, Eliane Dos-Santos, Philippe Perrot, Sébastien Lebailly, Rémy Dupont et Marc Civallero